ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DIVERSES

VINVEST 2112
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 399 euros
Siège social : 4 rue Henri Cyrot
21420 SAVIGNY LES BEAUNE
RCS DIJON 512 659 665

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter de ce jour la dénomination sociale «VINVEST 2112» par «FLACONS D'IVRESSE» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
Pour avis la Gérance

AL23009419

AVIS DE PUBLICITÉ

GAR'AHM TROYES
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue Paul Ampe,
Zone Plein Est,
52000 CHAUMONT
508 195 104 RCS CHAUMONT

PV AGE 13/07/2023 – Transfert siège social (Modification de l'article 4 des statuts.).
AM : Rue Paul Ampe Zone Plein Est, 52000 CHAUMONT, RCS CHAUMONT 508 195 104.
NM : 82 A rue des Marmuzots, 21000 DIJON, RCS DIJON 508 195 104.
La Société, constituée pour 99 années à compter du 27/08/2008 a un capital de 1 000 € composé uniquement d'apports en numéraire et a pour objet social : l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial et accessoirement d'habitation, la construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers acquis ou édifiés par la société, la conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat.
Pour avis.
La Gérance

AL23009548

AVIS DE TRANSFORMATION

PHILIPPE SENARD
Société à responsabilité limitée
au capital de 87 500 euros
Siège social : 1 rue des Chaumes -
21420 ALOXE CORTON
380 720 227 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er août 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet de la Société, sa dénomination, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 87 500 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, quelle que soit la qualité du cessionnaire, doit être autorisée par les associés. Madame Lorraine SENARD gérant, cesse ses fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Madame Lorraine SENARD, demeurant 6 impasse des Muriers à COMBERTAULT (21200) pour une durée indéterminée à compter du 1er août 2023. Pour avis

AL23009549

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

MODIFICATION DU CAPITAL

PHARMACIE VESSIE ; Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmacie au capital de 233 330 euros porté à 349 995 euros ; Siège social : 10 Grand Rue Porte de la Croix & 4 Rue Saint-Antoine, 21330 LAIGNES ; 824 994 677 RCS DIJON ; Par décision du 31 mai 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 116 665 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 233 330 euros ; Nouvelle mention : Capital social : 349 995 euros. Pour avis. La Gérance

AL23009552

16 HUGO NOTAIRES
BRUCHON - de VREGILLE - CHANUT

Société Civile Professionnelle
« Romain BRUCHON,
Clémentine COURLET de VREGILLE
et Maximilien CHANUT,
notaires associés »,
titulaire d'un Office Notarial à DIJON,
16, avenue Victor Hugo

NOMINATION DE CO-GÉRANT

ALSTEMAR
Société civile immobilière
au capital de 1.200,00 euros
Siège social : FONTAINE LES DIJON
(21121),
12 rue Belin de Comblanchien
R.C.S. DIJON 897 845 913

Suivant acte reçu par Me COURLET de VREGILLE, notaire à DIJON, le 31/07/2023, les associés ont nommé Mme Christine COLIN née KOENIG demeurant à FONTAINE LES DIJON (21121), 12 rue Belin de Comblanchien, co-gérante de la société, à compter du même jour.
Les statuts sont modifiés en conséquent.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
Pour avis, la cogérance.

AL23009577

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

HENRI ET GILLES BUISSON
Société à responsabilité limitée
au capital de 11.000 euros
Siège social : 21190 SAINT ROMAIN
400 677 894 RCS DIJON

En date du 23 août 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social de la société qui devient : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France et partout ailleurs :
le commerce de vins, alcools, spiritueux, vins effervescents, toutes boissons en général, en gros, demi-gros et détail, le commerce de petits fruits, la vente de liqueur et les opérations de commissions et de courtage, et généralement, tous produits alimentaires ;
les prestations de services motorisés ou manuels, à destination de tiers, de travaux agricoles semis, récolte, élevage etc... ; viticoles, l'entretien des vignes, la taille des vignes, le relevage des vignes, etc ; vinicoles et notamment, prestation de transport, pompage, élevage, habillage, embouteillage et tous autres travaux afférents ;ainsi que toutes opérations industrielles, agricoles, vinicoles, viticoles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, et la participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis,

AL23009578

NOMINATION DE CO-GÉRANT

GENLIS AUTO
SARL au capital de 300 000 €
Siège social : 87 av Général de Gaulle -
21110 GENLIS
794 727 818 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant M. Camille GUYOT, demeurant 1, rue Jacques d'Albay à HAUTEVILE-LES-DIJON (21121), pour une durée illimitée, à compter de ce jour.
Pour avis
La Gérance

AL23009580

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SWOAX FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : chez A2B Centre d'Affaires -
ZAC Porte de Beaune -
18 rue Buffon - 21200 BEAUNE
831 613 484 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 25 août 2023, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de conseil relatif à l'utilisation et la formation afférentes aux machines de nettoyage, aux logiciels ; ainsi que la formation théorique métiers et conseils liés; et ce, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL23009583

TRANSFERT DE SIEGE DANS LE MÊME RESSORT

SCI NACHAN
Société Civile au capital de 15.244,90 euros
Siège social : 15 rue de Chorey
21200 BEAUNE
RCS DIJON 378 806 129

Par assemblée générale du 30/06/2023, les associés ont pris acte du transfert de siège de la société au 15 rue Thiers 21200 Beaune à compter du 8/01/2018 et ont modifié l'article 4 des statuts, du décès de Odette Ninot, Gérante, survenu le 14/04/2014, et ont désigné Annie VOLAND, demeurant 15 rue Thiers 21200 Beaune, Gérante, à compter du 30/06/2023, pour une durée illimitée.
Pour avis.

AL23009586

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

THIROS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 500 €
SIEGE SOCIAL : 6 RUE D'AMONT
21130 SAINT-SEINE-EN-BACHE
813.344.454 R.C.S. DIJON

Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 27 juillet 2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 35 Quai National 21170 SAINT JEAN DE LOSNE à compter de ce jour et de modifier les statuts en conséquences.

AL23009596

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

MIPIOL
Société par actions simplifiée
au capital de 45.000 euros
Siège social : Chaussée de l'Europe
21400 CHATILLON SUR SEINE
RCS DIJON 338 959 729

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023 a décidé :
- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, en remplacement de la société ROGER LHUILLIER ET ASSOCIES : la société AB AUDIT, dont le siège social est à SAINT APOLLINAIRE (21850) 28 rue de la Redoute (RCS DIJON 451 042 972)
- de ne procéder ni au renouvellement ni au remplacement de Madame Aurélie TRUCY, commissaire aux comptes suppléant.
POUR AVIS
La Présidente

AL23009599

CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

EMINIE
Société à responsabilité limitée
au capital de 400.000 euros
Siège social : Chaussée de l'Europe
21400 CHATILLON SUR SEINE
RCS DIJON 429 729 932

L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023 a décidé :
- de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes pour une durée de 6 exercices, en remplacement de Monsieur Jean-Luc CARRE : la société AB AUDIT, dont le siège social est à SAINT APOLLINAIRE (21850) 28 rue de la Redoute (RCS DIJON 451 042 972)
POUR AVIS
La gérance

AL23009600

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDEDE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUEAU SOL A JOUEY
Par arrêté préfectoral n° 1099 du 10/07/2023, est organisée du 30 août 2023 à 9 h 00 au 03 octobre 2023 inclus à 17 h 00, soit 35 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire unecentrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Jouey, d'une puissance de 1730,4 Kwc,déposée par la société «RP6».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact, l'avis de la mission régionale de l'autorité environnementale (MRAE) est consultable :
• sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 106, de 9 h 15 à 11h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi.
• sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetespubliques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques/JOUEY/JOUEY-PC-325-22B-0003-photovoltaique
• sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Jouey aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.
• Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey
• Adresse e-mail associée au registre dématérialisé :
ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey@mail.registre-numerique.fr
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphépar le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Jouey.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Jouey, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 03 octobre 2023 avant 17 h 00 à l'adresse suivante :
ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey@mail.registre-numerique.fr
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le sitehttps://www.registre-numerique.fr/ep-centrale-solaire-photovoltaique-au-sol-jouey pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Jean-Luc JEOFFROY, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public :
en mairie de Jouey :
Mercredi 30 août 2023 de 9h00 à 12h00
Mercredi 13 septembre 2023 de 14h00 à 17h00
Samedi 23 septembre 2023 de 9h00 à 12h00
Mardi 3 octobre 2023 de 14h00 à 17h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à monsieur Gaël VANNIER - RP6 Mobile: 07 78 41 82 77
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse - 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Jouey, à la direction départementale des territoires – 57rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetespubliques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques/JOUEY/JOUEY-PC-325-22B-0003-photovoltaique
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires,
Pour la directrice départementale des territoires,
La directrice adjointe Nadine Muckensturm

AL23009083

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

LEGATIS DIJON GENLIS — Notaires de France

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ACHRISMO
Société civile en liquidation
au capital de 1.000 €
Siège de la liquidation :
MARSANNAY-LE-BOIS (21380),
7 rue du Stade
495 354 789 R.C.S. DIJON

Par AGE du 20/07/2023, à effet du même jour, les associés ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation de la société, déchargé M. Alain DESMARIS de son mandat de Liquidateur, donné quitus de sa gestion, et constaté la clôture de la liquidation de la société dont la dissolution a été publiée dans ce journal (édition du 07/07/2023).
Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce DIJON.
Pour avis

AL23009559

Exco Socodec

CLÔTURE DE LIQUIDATION

M.M.H.
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : 6 route de Cîteaux,
21700 BONCOURT LE BOIS
Siège de liquidation : 6 route de Cîteaux,
21700 BONCOURT LE BOIS
505 277 145 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30/06/2023 à BONCOURT LE BOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marc MOURLET, demeurant 6 route de Cîteaux – 21700 BONCOURT LE BOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation en date du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis - Le Liquidateur

AL23009576

Exco Socodec

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI LES BRESSANDES
Société civile en liquidation
Au capital de 900 euros
Siège social : 15, rue Monge – 21200 BEAUNE
Siège de liquidation : ZAC Les Portes de Beaune –
5, rue Dominique Jean Larrey
21200 BEAUNE
791 878 036 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 26/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Jean-Philippe LAURENT, demeurant 5, impasse Richet – 21200 BEAUNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé ZAC Les Portes de Beaune – 5, rue Dominique Jean Larrey – 21200 BEAUNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis, Le Liquidateur.

AL23009590

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
10, Route de l'Aviation
CS 30094
54602 Villers-lès-Nancy Cedex

DISSOLUTION

SCCV VILLA MARTINA
Société civile de construction-vente
au capital de 1.000 €
Siège social : 1, route de Genlis –
21110 Longecourt-en-Plaine
910.896.968 RCS Dijon

Selon décisions unanimes des associés en date du 31 juillet 2023, les associés ont constaté la dissolution anticipée et la mise en liquidation amiable de la société à compter de la même date, d'où les modifications suivantes :
Ancienne mention
Gérant : Monsieur Philippe MAGDZIAREK, demeurant 1, route de Genlis – 21110 Longecourt-en-Plaine
Nouvelle mention
Liquidateur : Monsieur Philippe MAGDZIAREK, demeurant 1, route de Genlis – 21110 Longecourt-en-Plaine. Aucune limitation n'est apportée à ses pouvoirs.
Lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés : 1, route de Genlis – 21110 Longecourt-en-Plaine.
Les actes et pièces afférents seront déposés en annexe au RCS du Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis
Le liquidateur

AL23009591

// CONSTITUTION

LEGA SPHERE AVOCATS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 août 2023, à CHEVIGNY ST SAUVEUR.
Dénomination : QUETIGNY EUROPE.
Forme : Société civile de construction vente.
Siège social : 3 rue du Point du Jour, 21800 Chevigny St Sauveur.
Objet : acquisition de tous terrains, la construction de tous immeuble sur les terrains acquis en vue de la revente desdits immeubles.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : toute cession est soumise à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire statuant à au moins la moitié des voix.
Gérant : Monsieur cyrille guiton, demeurant 1 route de pommard, 21200 Bligny les Beaune
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL23009569

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 24/08/2023, il a été constitué une SASU dénommée : MAISON ANSRI
Siège social : 10 rue de la préfecture - 21000 DIJON
Capital : 1,00 euros
Objet : Toutes activités de dépôt-vente pour particuliers et professionnels, e-commerce et vente par internet d'articles neufs et d'occasion de vêtements, sac à main, chaussures, bijoux accessoires de mode et accessoires de décoration.
Activités d'achat, vente, négoce, import et export.
Président : M. Samir ANSRI, 8 F impasse Monseigneur Moissenet - 21000 DIJON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

AL23009579

NIÈVRE

// MODIFICATION

NON RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

LE VILLAGE DES GRANDS CHENES
SAS au capital de 10000€
Route de Fertot GIMOUILLE 58470
821299328 RCS NEVERS

Par décision de l'associée unique du 31.03.23, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de Jonathan Cabessa, commissaire aux comptes titulaire et de BRDG CONSEILS, commissaire aux comptes suppléant suite à la réforme de la loi Pacte du 22/05/19. Mention RCS Nevers. Pour avis,

AL23009551

NON RENOUVELLEMENT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOVARE COUNTRY
SAS au capital de 1000€
Route de Fertot 58470 GIMOUILLE
RCS NEVERS 822819819

Par décision de l'associée unique du 31.03.23, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de ISH AUDIT CONSEIL, commissaire aux comptes titulaire et de BRDG CONSEILS, commissaire aux comptes suppléant suite à la réforme de la loi Pacte du 22/05/19. Mention RCS Nevers.
Pour avis,

AL23009553

AVIS

MEUBLES CHATELLIER
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 150.000 euros
Siège social : 21, rue de Donzy
58200 COSNE-COURS-SUR-LOIRE
R.C.S. NEVERS : 691 880 223

DECISIONS : Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2023
ANCIENNES MENTIONS
COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE
GRANT THORNTON - 100, Rue de Courcelles 75017 PARIS
CONSEIL DE SURVEILLANCE
- Monsieur Jean-Claude CHATELLIER demeurant 8, Rue Gambetta58200 COSNE COURS SUR LOIRE, Président
- Madame Denise CHATELLIER demeurant 8, Rue Gambetta 58200COSNE COURS SUR LOIRE, Vice-Présidente
- Madame Florence DOUROUX demeurant 121, Grande Rue du Général de Gaulle 94130 NOGENT SUR MARNE, membre
- Madame Françoise LEBRUN, demeurant 36, Rue Chevallier94210 ST MAUR DES FOSSES membre
NOUVELLES MENTIONS
COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE
NEANT
CONSEIL DE SURVEILLANCE
- Monsieur Jean-Claude CHATELLIER demeurant 8, Rue Gambetta58200 COSNE COURS SUR LOIRE, Président
- Madame Denise CHATELLIER demeurant 8, Rue Gambetta 58200COSNE COURS SUR LOIRE, Vice-Présidente
- Madame Florence DOUROUX demeurant 121, Grande rue du Général de Gaulle 94130 NOGENT SUR MARNE, membre
Pour avis et insertion,

AL23009554

NON DISSOLUTION MALGRE LES PERTES

SARL NEVERS LAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 200 euros
Siège social : 9 Rue du 4 Septembre
58600 FOURCHAMBAULT
524 593 282 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 27/07/2023, l'AGE des associés, statuant en application de l'art. L 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis. La Gérance.

AL23009560

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CHRISLINE
SNC au capital de 8.000 euros
Siège social : 6 Rue Pierre Lescot
94000 CRETEIL
RCS CRETEIL 951 793 546

Par AGE du 01/08/2023, les associés de la SNC CHRISLINE, ont procédé à la modification suivante :
- Transfert du siège social à compter de ce jour du : 6 Rue Pierre Lescot 94000 CRETEIL au 17, route de Lyon 58000 CHALLUY.
Gérante : Madame HUANG Céline, demeurant au 59 ter route de Lyon 58000 CHALLUY
Radiation au RCS de CRETEIL et Immatriculation au RCS de NEVERS

AL23009561

oratio avocats
RÉSEAU BAKER TILLY

Rue de Québec

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FRANCALA
Société civile au capital de 2 000 euros
Siège social : ZI Paysagée de Nevers Nord -
Route Nationale 7
58640 VARENNES-VAUZELLES
481 563 518 RCS NEVERS

Aux termes d'une délibération en date du 29/06/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du ZI Paysagée de Nevers Nord, Route Nationale 7, 58640 VARENNES-VAUZELLES au 149 avenue du Maine, 75014 PARIS à compter du 01/08/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PARIS.
Pour avis
La Gérance

AL23009565

MODIFICATION DE LA DÉNOMINATION SOCIALE

Dénomination : ACCESS-MAISON.
Forme : SARL au capital de 10000 euros.
Siège social : ZI DES TRAPPES, 58000 SERMOISE-SUR-LOIRE.
512311390 RCS de Nevers.
Aux termes de l'AGE en date du 12 juillet 2023, l'associé unique a décidé à compter du 12 juillet 2023 de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination SALERNO CONSTRUCTION.
Mention sera portée au RCS de Nevers

AL23009571

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 24 aout 2023, la SCI ZIDAL ayant son siège social 10 Chemin de la Beue 58640 VARENNES VAUZELLES immatriculée au RCS de NEVERS n° 822950671 a pris acte des éléments suivants :
Le capital social initialement de 1 000 euros divisés en 100 parts de 10 euros chacune a été augmenté pour passer à 251 000,00 € divisé en 25 100 parts sociales de 10 €.
Pour avis

AL23009582

CHANGEMENT DE GÉRANT

CARRIÈRES DE LA GROSSE BORNE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 12 200 €
Siège social : 2, Blanc Gâteau - 58220 DONZY
343 385 084 RCS NEVERS
Aux termes des décisions de l'Associée Unique du 02/08/2023 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du même jour :
Gérant :
- ancienne mention : Mme Evelyne MONNOT
- nouvelle mention : M. Nicolas MORIN dt à MESVES SUR LOIRE (58) – 114, Route d'Antibes
Siège social :
- ancienne mention : Blanc Gâteau – 58220 DONZY
- nouvelle mention : 2, Blanc Gâteau – 58220 DONZY

AL23009602

NON DISSOLUTION

WALLY KEBAB
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 16, place Lafayette - 58290 MOULINS ENGILBERT
843 429 812 RCS NEVERS
Aux termes de ses décisions du 30/06/2023, l'Associé Unique n'a pas décidé de dissoudre la société par application de l'article L.225-248 du Code de Commerce.

AL23009608

ANNONCES LÉGALES

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte authentique en date à Charité sur Loire (la Nièvre) du 27/07/2023, Madame Alice Jeanine Thérèse TATERCZYNSKI, exploitante personnelle au 17, route de Lyon 58000 CHALLUY, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°533 554 663 a cédé la société CHRISLINE, SNC au capital de 1.000 EUR, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le n°951 793 546, dont le siège social est situé au 6 Rue Pierre Lescot 94000 CRETEIL, son fonds de commerce de bar, pmu, jeux de grattage Française des jeux, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, exploité au 17, route de Lyon 58000 CHALLUY, moyennant le prix de 100.000€ et entrée en jouissance le 27/07/2023. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière publicité légale pour la validité et pour la correspondance au cabinet du Mandataire-Judiciaire SELARL JSA, en son établissement secondaire sis 14 Avenue Marceau, 58000 NEVERS

AL23009562

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à NEVERS (58) du 01/08/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 08/08/2023, Dossier 2023 00016342 référence 5804P01 2023 A 00532, la société SARL ROYER CEDRIC, SARL au capital de 30 000 € ayant son siège social à VARENNES-VAUZELLES (58) – 11, Bd Camille Dagonneau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 803 527 944 a cédé à la société SARL ROYER HABITAT, SARL au capital de 50 000 € ayant son siège social à VARENNES-VAUZELLES (58) – 11, Bd Camille Dagonneau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 977 824 911, un fonds de commerce de peinture, décoration, aménagement, pose de tous types de revêtements, ravalement de façades, isolation intérieure, isolation thermique extérieure, pose de plaques de plâtre, menuiserie intérieure et extérieure, bois, aluminium et PVC, fabrication et pose de tous types de fermeture du bâtiment, installation d'automatismes sis et exploité à VARENNES-VAUZELLES (58) – 11, Bd Camille Dagonneau, moyennant le prix de 465 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er août 2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à la société d'avocats LEXCONSEIL sise 3, rue Vauban – 58000 NEVERS.

AL23009597

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte ssp en date à BOURGES (18) du 02/08/2023, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de NEVERS le 04/08/2023, Dossier 2023 00016084 référence 5804P01 2023 A 00526, la société SNC des Noirats, SNC au capital de 150 000 € ayant son siège social à DONZY (58) – 8 et 10, Faubourg de Bouhy, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 524 364 882 a cédé à la société CARRIERES DE LA GROSSE BORNE, SARL au capital de 12 200 € ayant son siège social à DONZY (58) – Blanc Gâteau, immatriculée au RCS de NEVERS sous le numéro 343 385 084, un fonds de commerce d'exploitation de carrières, taille et sciage de pierres - marbrerie - maçonnerie - monuments funéraires sis à DONZY (58) - Blanc Gâteau, moyennant le prix de 45 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 2 août 2023.
Le contrat de location-gérance consenti par la SNC DES NOIRATS à la société CARRIERES DE LA GROSSE BORNE ayant pour objet le fonds de commerce susvisé qui avait été consenti par acte reçu par Me Jean-Paul JACOB, notaire associé à DONZY (58) en date du 26 mars 2011, a été en conséquence automatiquement résilié à effet du 02/08/2023.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales à DONZY (58) – 8 et 10, Faubourg de Bouhy.

AL23009598

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION

SOMEX HOLDING

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 25.000 euros
Siège social : GARCHIZY (Nièvre)
Route de la Petite Bussière
Z.I. de Varennes-Vauzelles Garchizy
R.C.S. NEVERS : 440 528 511
Société en liquidation

Décision : Assemblée générale extraordinaire du 31/07/2023
Objet : Dissolution amiable
Liquidateur : Monsieur Didier BONNEROT demeurant à SAINT-ELOI (Nièvre) - 7, Rue de Venille Aubeterre,
Siège de la liquidation : SAINT-ELOI (Nièvre) - 7, Rue de Venille-Aubeterre,
Lieu où la correspondance doit être adressée : SAINT-ELOI(Nièvre) - 7, Rue de Venille-Aubeterre,
Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
LE LIQUIDATEUR

AL23009555

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI PONT CIZEAU
Société Civile en liquidation au capital de 2 000 €
Siège Social : 121, Route de Cours – 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
450 166 152 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 02/08/2023 les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Michel TARTARE dt à ROSNY SOUS BOIS (93) - 321, Bd de la Boissière de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/06/2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.

AL23009593

DISSOLUTION

SCI POUSSIGNOL

En liquidation
Société civile au capital de 2 000,00 euros
Siège social : BLISMES (58120), Poussignol
SIREN : 450.567.755

Par décision collective du 25 août 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du 18 juillet 2023 et sa liquidation amiable.
A été nommé liquidateur Madame Margreta UNINGE, demeurant à BLISMES (58120), Route de Moulins Engilbert, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL23009610

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CORBIGNY en date du 22/08/2023, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LAURE TOILETTAGE
Siège social : 14 rue des Essais, 58800 CORBIGNY (Nièvre)
Objet : Salon de toilettage canin toutes races, félin et NAC, vente d'accessoires et articles et plus généralementtous articles relatifs aux animaux et à leur bien-être.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 500 euros
Gérance : Laure ITURRI-COTORA, demeurant 919 route de Vezelay, 58800 MAGNY LORMES.
Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, la gérante

AL23009585

YONNE

// MODIFICATION

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

GUYOT FINANCES

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 14 RUE DE L USINE A GAZ
89500 Villeneuve-sur-Yonne
891 698 193 RCS de Sens

L'AGE du 22/08/2023 a nommé président M. GUYOT Charles, demeurant 11 RUE DU CROT 89500 Les Bordes en remplacement de Mme GOMES SYLVIE
Mention au RCS de Sens

AL23009572

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

GUYOT FINANCES

SAS au capital de 2000 €
Siège social : 14 RUE DE L USINE A GAZ
89500 Villeneuve-sur-Yonne
891 698 193 RCS de Sens

L'AGE du 22/08/2023 a décidé de changer l'objet social qui devient : La prise de participation dans toutes filiales La fourniture de toutes prestations en matière de gestion administrative, financière, commerciale ou technique et d'une façon générale toutes prestations au profit de ses filiales,L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tout immeuble, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,L'animation d'un groupe de sociétés
Mention au RCS de Sens

AL23009573

S.J.B.
Société d'Avocats

EXTENSION OBJET SOCIAL

ATELIER BOIS BOURGOGNE - ABB

Société par actions simplifiée
au capital de 220 000 euros
Siège social : 21 Route de Châtillon - 89390 RAVIERES
824 006 597 RCS AUXERRE

Aux termes d'un ASSP en date du 3 mai 2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de légumerie (épluchage et conditionnement de légumes) en milieu carcéral par le biais d'une entreprise adaptée, et ce à compter du 3 mai 2023.

AL23009592

// ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'HERY

Lancement et ouverture d'enquête publique de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme

La municipalité informe les habitants que par délibération en date du 28/11/2022, le Conseil Municipal a prescrit la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 de son Plan Local d'Urbanisme pour permettre la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limité pour permettre la mise en œuvre d'un projet de production d'électricité photovoltaïque flottant sur le site de l'ancienne carrière au Nord du territoire.
Par arrêté n°2023T86 en date du 11 août 2023, le Maire d'HERY a ordonné, l'ouverture d'une enquête publique sur la déclaration de projet susvisé n° 1 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/01/2022 qui porte à la fois sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du plan qui en est la conséquence.
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles dans la note de présentation et l'évaluation environnementale.
Cette enquête est régie par les articles L123-2 et R 123-2 et suivants du Code de l'environnement. À cet effet, M. Daniel COLLARD en qualité de Commissaire-Enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif.
L'enquête se déroulera la mairie pendant 30 jours consécutifs, du **19 septembre 2023 à 14h00 au 20 octobre 2023 à 12h00 inclus** (jours fériés exceptés), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :
-en mairie d'HERY, siège de l'enquête
- sur le registre dématérialisé : https://www.registre-dematerialise.fr/4839
Dans les mêmes délais, le public pourra formuler ses observations :
- sur le registre d'enquête publique papier disponible en mairie
- sur le registre d'enquête publique matérialisé et sécurisé : https://www.registre-dematerialise.fr/4839
- Par voie postale à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : 2 rue Charles Rolland 89550 HERY (« enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'HERY)
- Par mail à l'attention du Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante enquete-publique-4839@registre-dematerialise.fr
Les observations et propositions alors annexées au registre seront consultables sur le registre papier en mairie, ainsi que sur le registre dématérialisé.
Des permanences du commissaire enquêteur sont prévues à la mairie d'HERY les :
- le mardi 19 septembre 2023 de 14h00 à 18h00,
- le samedi 7 octobre 2023 de 9h00 à 12h00,
- le vendredi 20 octobre 2023 de 9h00 à 12h00.
À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, sur le site internet de la Commune et à la Préfecture, dès qu'ils seront transmis à la commune et ce durant une année. Ils seront également disponibles à l'adresse suivante https://www.registre-dematerialise.fr/4839
Au terme de l'enquête et suite à la remise du rapport du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra décider d'approuver la déclaration de projet emportant mise en compatibilité n°1 du Plan Local d'Urbanisme par délibération, en ayant le cas échéant apporté des modifications au dossier.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Le Maire, Patrick ROUSSELLE, joignable en Mairie au 03.86.47.73.00.
Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de M. le Maire dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, jusqu'à la clôture de cette dernière.

AL23009517

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE À MERRY-SUR-YONNE

Le public est averti qu'en exécution :
- du code de l'environnement,
- du code de l'urbanisme,
- de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2023-354 du 18 août 2023,
une enquête publique relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une surface de 18,3 ha du territoire de la commune de MERRY-SUR-YONNE, déposée par la SASU ÉNERGIE MERRY-SUR-YONNE (WPD Solar France), sera ouverte du mardi 19septembre 2023 (9 h) au vendredi 20 octobre2023 inclus (19h), soit une durée de 32 jours consécutifs, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE.
Sont désignés M. Valentin MARTIN en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Michel BREUILLÉ en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'avis de l'Autorité Environnementale, la réponse du pétitionnaire à cet avis et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 19septembre 2023 au 20 octobre 2023 inclus, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr(rubrique Actions de l'État / Environnement / Photovoltaïque/ Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 19 septembre 2023 au 20octobre 2023 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.18 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
> soit par voie électronique :
- à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-merrysuryonne@yonne.gouv.fr
(Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne et donc visibles par tous),
> soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie de MERRY-SUR-YONNE,
ou
- courrier adressé à la mairie de MERRY-SUR-YONNE (siège de l'enquête) à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :
à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, les :
- mardi 19 septembre 2023 de 9 h à 12 h,
- samedi 30 septembre 2023, de 9 h à 12 h,
- jeudi 12 octobre 2023 de 9 h à 12 h,
- vendredi 20 octobre 2023 de 16 h à 19 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de MERRY-SUR-YONNE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de M.Bertrand LUCAS, responsable du projet pour la SASU ÉNERGIE MERRY-SUR-YONNE (WPD Solar France)- 14bis rue du Chapeau Rouge 21000 DIJON - email :b.lucas@wpd.fr

AL23009535

// DIVERS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par **Me Jean-Marie ODIN, Notaire à VERMENTON (Yonne), Place de l'Eglise**, CRPCEN 89027, le 22 août 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :
M. Jean Pierre **THOBOIS**, retraité, et Mme Yanhui **ZHU**, auto-entrepreneur, demeurant ensemble à PROVENCY (89200) 8 voie de la Bergerie.
M. né à PARIS 15ème le 30 mai 1946,
Mme née à HUNAN (CHINE) le 29 août 1974.
Mariés à la mairie de PROVENCY (89200) le 8 octobre 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
M. est de nationalité française.
Mme est de nationalité chinoise.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL23009581

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 12 mai 2013, Madame Jeannine Solange CHOICHILLON, retraitée, demeurant à QUARRE-LES-TOMBES (89630) 11 route de la Forêt au Duc «La Gorge», née à AVALLON (89200), le 7 janvier 1932, veuve de Monsieur Robert Louis CHEREAU et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité, décédée à AVALLON (89200) (FRANCE), le 13 mai 2023, a consenti des legs universels.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), 13 rue Nicolas Caristie, le 25 août 2023, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sylvie LELIEVRE, notaire à AVALLON (89200), dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AUXERRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis
Le notaire

AL23009584

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Le 30.3.2023 les associés de la SAS SIL au capital de 6.660 euros, siège social à HERY (89550) 28, rue Roger Gueneau, 525 268 975 RCS AUXERRE, ont décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter du même jour. Mme Gaëlle SILURGUET demeurant à HERY (89550) 28, rue Roger Gueneau a été nommée liquidatrice. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés au siège de la liquidation à HERY (89550) 28, rue Roger Gueneau. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué auprès du Tribunal de commerced'AUXERRE. Cette dissolution met fin aux fonctions du Président et du Directeur général.

AL23009557

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 21.7.2023 les associés de la SAS en liquidation SIL au capital de 6.660 euros, siège social et de liquidation à HERY (89550) 28, rue Roger Gueneau, 525 268 975 RCS AUXERRE, ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31.3.2023, donné quitus et décharge de son mandat à la liquidatrice et ont constaté la clôture de la liquidation. Les comptes sociaux seront déposés au RCS d'AUXERRE.

AL23009558

CLÔTURE DE LIQUIDATION

J.A.M.

SASU au capital de 2.000€
Siège social : 12 Rue de l'Horloge
89000 AUXERRE
RCS 824 483 960 AUXERRE

L'AGE du 30/09/2021 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme MALOT Espérance, 25 Route de Toucy 89000 AUXERRE, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation, à compter du 30/09/2021.Radiation au RCS de AUXERRE

AL23009568

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SAS OPRIX KC

SASU au capital de 5000 € (Cinq mille euros)
Dont le siège se situe au
14 RUE OLYMPE DE GOUGE
89 400 MIGENNES

Enregistrée au RCS de Sens sous le numéro 880 151 949
Aux termes d'un délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 JUIN 2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.
Les comptes du liquidateur ont été déposées au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL23009587

Etude de Maître Jean-Marie ODIN,
Notaire à VERMENTON (Yonne),
Place de l'Eglise.

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Jean-Marie ODIN , Notaire à VERMENTON (Yonne),Place de l'Eglise , le 17 juillet 2023 a été déposé le procès-verbal de l'assemble générale extraordinaire décidant de la dissolution anticipée à compter du 1er juillet 2023 de la société LES PETITS CAILLOUX, Société civile immobilière au capital de 100.000€ dont le siège social est à MAILLY LE CHATEAU (89270) 11 rue du Jeu de Paume, immatriculée au RCSsous le n° 821 443 876, et la nomination de Monsieur Xavier HUBERT, demeurant à MAILLY LE CHATEAU, 11 Rue du Jeu de Paume en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE.

AL23009589

LDS GROUPE

DISSOLUTION

SARL SEGUINOT ET SES ENFANTS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : 3 Route de Tonnerre, 89800 MALIGNY
Siège de liquidation :
3 route de Tonnerre
89800 MALIGNY
831 447 107 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er juillet 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Laurence SEGUINOT, demeurant 9 Rue de Méré 89800 MALIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 route de Tonnerre 89800 MALIGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL23009595

// CONSTITUTION

In Extenso
Experts-Comptables
CENTRE-EST
www.inextenso.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/08/2023 à Auxerre, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : D.M.C.
FORME : Société à responsabilité limitée
CAPITAL : 5 000 euros
SIEGE SOCIAL : 121 Grande Rue - 89100 SENS
OBJET : Le commerce en détail des produits alimentaires, des objets d'artisanat, des produits textiles et des produits cosmétiques en magasins spécialisé ; l'organisation des animations et dégustations sur place des produits ci-avant précisés.
DURÉE : 99 années
GÉRANT : Monsieur Dominique, André TSCHIJIK, demeurant 20 Boulevard du 14 juillet à SENS (89100)
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
Pour avis,

AL23009556

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 23/08/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI SO DOUX
Sigle : SO DOUX
Objet social : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant Elles sont librement transmissibles par voie de succession, de donation ou en cas de liquidation entre époux.
Siège social : 17 Rue de la république, 89330 VILLEVALLIER
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS SENS
Co-gérance : Madame SAULQUIN LEDOUX HELENE, demeurant 17 RUE DE LA REPUBLIQUE, 89330 VILLEVALLIER et Monsieur SAULQUIN BRUNO, demeurant 17 Rue de la république, 89330 VILLEVALLIER
Clause d'agrément : Les parts sont librement cessibles entre associés, leurs conjoints, leurs ascendants et descendants.

AL23009567

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 18/08/2023, il a été constitué une société
Dénomination sociale :
LUCKY BAMBOO
Siège social : 5 Rue du Général de Gaulle, 89100 Sens
Forme : SARL
Capital : 1 000 €
Objet social : Salon de bien-être. Promotion en produits de santé, produits de beauté, produits de la médecine chinoise douce pour le bien fait des êtres humains, les équipements du sport, les nouvelles technologies du soin de beauté et ceci par tous les moyens (expériences etc.) ; et délassement. Pose des ongles.
Gérance : Madame SONG Yue, demeurant 19 rue Traversière 93100 Montreuil.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SENS.

AL23009575

Maître Sophie GARNIER
Notaire Associé
89250 SEIGNELAY

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Sophie GARNIER, Notaire associé à SEIGNELAY le 02/08/2023, enregistré au SPFE AUXERRE 1 le 07/08/2023 Dossier n° 2023 00041020 Référence 8904P01 2023 N 00915, il a été constitué la société civile suivante : Dénomination : L.M.F.A. Siège : VERGIGNY (89600), 3 avenue du 19 Mars 1962. Objet : La propriété, la gestion, l'administration de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Apports en numéraire : 150,00€. Capital social : 150,00€ divisé en 150 parts de 1.00€ chacune numérotées de 1 à 150. Gérants pour une durée illimitée : Monsieur Fabien LAUVIN et Madame Aurore MOISAN épouse LAUVIN demeurant ensemble à SAINT FLORENTIN (89600), 8 rue Descourtives. Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. Immatriculation : RCS AUXERRE. Pour insertion
Le Notaire.

AL23009594

